

Appel à projets

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : ENGAGEZ-VOUS !

POURQUOI CRÉER UN INCUBATEUR D'ENGAGEMENT COLLECTIF ?

Partout en France, des entrepreneurs (dirigeants de TPE, PME, ETI ou grande entreprise) sont prêts à se mobiliser pour soutenir des projets d'intérêt général près de chez eux. Pour favoriser le passage à l'action, les démarches de mécénat collectif (clubs de mécènes, fondation territoriale...) sont un puissant levier de mobilisation de ces dirigeants et de leurs collaborateurs. C'est également un formidable outil de développement du territoire. En effet, ces collectifs permettent de créer des synergies fortes entre acteurs locaux (entreprises, collectivités, associations) et de mutualiser leurs moyens au bénéfice d'un impact sociétal renforcé sur leur territoire.

Cependant, mettre en œuvre un projet d'engagement collectif au service de l'intérêt général nécessite une expertise en mécénat et une ingénierie territoriale pour structurer la démarche et la faire passer de l'idée au projet. **C'est pourquoi Admical a créé son incubateur pour accompagner la structuration de ces démarches collectives et les aider à prendre vie.**

NOTRE ACCOMPAGNEMENT VOUS GUIDER GRATUITEMENT DANS LA PRÉFIGURATION DE VOTRE FUTUR PROJET COLLECTIF

Pour accompagner les entrepreneurs qui souhaitent s'engager dans leur territoire, Admical a conçu, avec l'appui et l'expérience philanthropique de la Fondation de France, un parcours expérimental de 8 séances de travail (7 séances collectives et 1 individuelle, de 2h30 à 3h chacune). D'une durée de 6 mois, le parcours permet de définir de manière collégiale les éléments fondateurs du futur collectif (vision, mission, fonctionnement, gouvernance, modèle économique, animation, etc.) en partant d'un diagnostic de territoire préalable.

Cet accompagnement gratuit est permis par le soutien du Ministère de la Cohésion des Territoires. Ainsi, l'engagement financier des acteurs locaux sera dédié aux projets soutenus par le collectif.

LES PRÉ-REQUIS POUR PARTICIPER A NOTRE INCUBATEUR D'ENGAGEMENT COLLECTIF :

- ✓ **Avoir constitué en amont un noyau dur d'entreprises** (entre 5 et 10) qui souhaitent **agir ensemble** pour soutenir des projets locaux d'intérêt général: *pas besoin à ce stade de définir la ou les causes que vous souhaitez soutenir, nous les définirons ensemble lors des premières séances sur la base d'un diagnostic de votre territoire.*
- ✓ Etre prêt à **dédier du temps au projet** : les membres du groupe de préfiguration doivent être capables de se réunir 1 fois par mois pendant 6 mois pour une séance de travail collectif animée par Admical (de 2h30 à 3h).
- ✓ Être prêt à dédier **des moyens humains ou financiers pour amorcer la démarche** : les membres du groupe de préfiguration seront sollicités pour constituer la dotation initiale nécessaire à la création du projet.
- ✓ Avoir **l'ambition d'aboutir à une démarche concrète d'engagement collectif** : club de mécènes, fonds de dotation, fondation...

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER : CONTACTEZ-NOUS !

Vous êtes un groupe déjà constitué de dirigeant.e.s engagé.e.s ou souhaitez rejoindre un collectif dans votre territoire, vous êtes une collectivité qui souhaite initier une démarche de mécénat collectif sur son territoire, manifestez-vous avant le **1er avril 2022**. Admical accompagnera 5 collectifs en 2022.

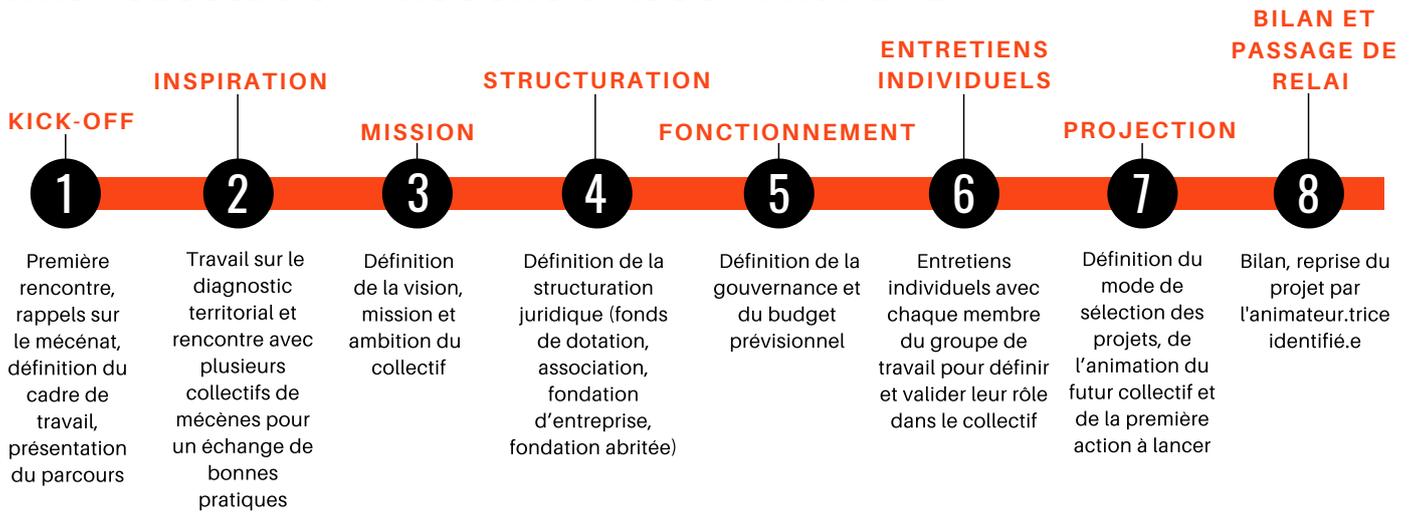
Marion Baudin, coordinatrice de l'incubateur d'engagement collectif :

 mbaudin@admical.org

 07 57 43 41 27

JE SOUHAITE CANDIDATER !

CHRONOLOGIE DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT



LES PIONNIERS DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF ILS NOUS FONT LA PREUVE QUE ÇA MARCHE

Des collectifs de mécènes et fondations territoriales existent déjà en France et nous ont montré la pertinence de l'engagement collectif au service de projets territoriaux. En voilà quelques exemples...

- La Fondation de Lille : la plus ancienne des fondations territoriales en France. Elle fédère les acteurs locaux, finance des projets d'intérêt général sur son territoire et porte ses propres programmes.
- L'entreprise des Possibles (Métropole Lyon) : 110 entreprises qui oeuvrent pour résoudre le problème du sans-abrisme et de la grande précarité sur le territoire des 59 communes concernées
- Bordeaux Mécènes Solidaires : un tiers de confiance pour plus d'une centaine d'entreprises bordelaises qui souhaitent soutenir des associations locales.
- Mécène & Loire (en Maine-et-Loire) : un collectif de 22 TPE/PME qui soutiennent les projets innovants de leur département.
- La Fondation « Fier de nos quartiers » (à La Rochelle) : elle rassemble une vingtaine d'entreprises locales qui, par leurs dons, permettent de soutenir des projets émanant, impliquant ou valorisant les initiatives des habitants des quartiers



JE CLIQUE POUR
DÉCOUVRIR LES
COLLECTIFS

ADMICAL - QUI SOMMES NOUS ?

Réseau des entreprises engagées et mécènes, Admical est le laboratoire et l'accélérateur du mécénat en France depuis plus de 40 ans. Admical facilite et accélère les actions des entreprises engagées et mécènes, en favorisant le collectif et en coopération avec les acteurs publics et les porteurs de projet, pour une contribution efficace au bien commun.

MERCI À NOS PARTENAIRES
RELAIS QUI NOUS SOUTIENNENT
DANS LE DÉPLOIEMENT DE CET
INCUBATEUR.

